Les sources d'énergie renouvelables: stratégie communautaire. Livre vert

1996/2260(COS) - 23/04/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité économique et social préconise le soutien aux énergies renouvelables en tant que moyen de garantir un développement durable. A cet égard, l'UE a besoin d'un programme de soutien à la recherche et à la commercialisation comparable au programme très important des Etats-Unis en matière d'investissement et de soutien orienté vers le marché pour les exportations d'énergies renouvelables. Afin d'accélérer la pénétration des énergies renouvelables, il est nécessaire d'octroyer des incitants financiers, qui doivent être coordonnés au sein de l'Union de façon à créer des conditions de marché stables et prévisibles pour les entreprises productrices d'énergie, les prestataires de services énergétiques, les investisseurs et les clients. La priorité doit aller à la promotion du marché des énergies renouvelables dans les pays en développement. Parallèlement, il conviendrait de promouvoir à court et moyen terme l'efficacité énergétique qui devrait être une priorité du 5ème programme-cadre. Le Comité juge également nécessaire l'élaboration d'un programme planifié de R et D afin d'améliorer l'efficience et le prix de la technologie des énergies renouvelables. La politique devrait prendre en compte le rôle important qui incombe aux services d'utilité publique tant en ce qui concerne l'encouragement de l'utilisation rationnelle de l'énergie que le développement et l'acquisition de ressources en énergies renouvelables.